



Le petit Baladin

Commune de BALADOU



Janvier 2009

Bulletin municipal n°15

Le mot du Maire

Baladines, baladins,

Le pessimisme n'étant pas un mot de mon vocabulaire, je n'évoquerai donc pas la crise dont on entend parler à longueur de journée.

Nous voici maintenant en 2009. Je vous souhaite donc à toutes et à tous une très bonne année, surtout la santé car sans elle le reste ne compte pas.

J'aurai une pensée toute particulière pour ceux qui se sont arrêtés en cours de chemin en 2008 et aussi à leurs familles.

2009 sera pour le Conseil Municipal une année de travail importante ; des commissions vont être créées pour nos différents projets : le P.L.U. et l'aménagement de la maison de chez Lestrade.

Pour le P.L.U., le choix d'un bureau d'étude sera sûrement fait dans l'année. Tous les propriétaires seront informés de l'évolution du projet. Des réunions publiques auront lieu régulièrement.

Pour l'aménagement de la maison Lestrade, une étude de faisabilité et de viabilité seront lancées aussi cette année (restaurant-bar voire petits services de proximité seront étudiés).

Nous avons dû acheter le minibus, plutôt que prévu suite à la démission de la société qui assurait le transport scolaire (21 275 euros financés par un emprunt sur 5 ans à un taux de 4,80 % auprès de la Banque Populaire). Le ramassage scolaire ainsi que le transport à la demande, qui devaient débiter en janvier, ont été reportés pour cause de validation par le Conseil Général, simple formalité en fait mais obligatoire. Ainsi, début février tout sera opérationnel, le bus déjà acquis n'attend plus que ses passagers (jeunes et moins jeunes)...

Un grand merci à la commune de Cuzance qui aura assuré « l'intérim » de septembre à février pour le ramassage scolaire. Certains chauffeurs m'ont confié avoir passé de bons moments avec les enfants.

Voilà un bon esprit d'entraide entre communes, un vrai esprit de communauté qui va devenir indispensable dans les années futures. En effet, maintenant plus que jamais, nous devons réfléchir dans ce sens, beaucoup de projets devront passer par la Communauté de Communes pour avoir une chance de voir le jour.

Enfin, je voudrais féliciter les associations de la commune qui l'ont animée cette année. Bravo pour le travail réalisé ; je retiendrai notamment le quinze août pour son originalité et le 31 décembre pour sa convivialité et une bonne ambiance qui ont régné jusqu'à très tard dans la nuit !!!

Jean-Philippe PAGEOT

TRANSPORT A LA DEMANDE

A compter du 1^{er} février 2009, un service de transport à la demande va être mis en place.

Vous avez été nombreux à répondre à l'enquête qui vous avait été proposée en vue d'établir ce service. Les demandes concernaient essentiellement des déplacements pour les jours de marché à Martel et Souillac et pour des démarches sur Brive.

Nous avons donc fixé avec l'aide du conseil général, les modalités de ce transport de la manière suivante :

Destination	Jours	Horaires	Prix
Martel	Mercredi	Matin	1,5 € l'aller et 2 € l'aller-retour
Souillac	Vendredi	matin	2 € l'aller et 3 € l'aller-retour
Brive	2 ^{eme} Mercredi du mois	Après-midi	3 € l'aller et 5 € l'aller-retour

Les personnes intéressées par ce service devront se signaler la veille au plus tard à la mairie par téléphone. (en cas d'absence laisser message sur répondeur)

Le bus passera vous prendre à votre domicile et vous amènera sur le lieu de vos démarches.

Ce transport est ouvert à tous. Profitez-en!!!

La mise en place de ce service est possible grâce au financement conjoint de la Région, du Département et de la Commune. C'est l'employé communal ou des bénévoles, munis de la Carte Verte qui conduiront le mini-bus.



TRANSPORT SCOLAIRE

A partir du 1^{er} février, ce même mini-bus, conduit par Francis Meunier, notre employé municipal ou par des bénévoles, réalisera la tournée de ramassage scolaire sur la commune et amènera les enfants à l'école de Baladou ou à celle de Cuzance.

A propos du club « BOUQUET d'ARGENT »

Après la trêve estivale, les activités du club ont repris avec le loto du 9 novembre.

Il a été bien suivi, nous remercions toutes les personnes présentes ou qui ont participé à cette occasion, cela nous permet de financer nos petites activités, de plus, nous sommes heureux que le gros lot soit resté dans notre commune (un vélo !)... ..

Ce fut ensuite la rencontre, le 28 novembre, avec les enfants des écoles Baladou-Cuzance, avec les tours de magie de Mr Jolivet...et de ses cordes qui se réparent toutes seules...

Ils ont voulu savoir, après, si l'occitan était toujours parlé entre nous. Avec des questions pertinentes, ils étaient curieux de cet ancien langage et cela fait plaisir de voir que les générations actuelles n'ont pas seulement le nez dans les jeux vidéo, mais s'intéressent aussi au passé. Dommage que les grands-parents soient aussi peu nombreux à ces rencontres.

Et merci aux généreuses personnes qui apportent les friandises à ces diverses manifestations.

Voici la suite du programme :

- Galette des Rois le 21 janvier ;
- Assemblée générale le 8 mars à laquelle les baladins sont conviés, et surtout les nouveaux retraités ;
- Et Fête des Mères le 14 juin 2009.

Peut- être pourrons nous organiser quelques voyages, ce qui a été plus que difficile l'année passée.

PS : Nous venons de perdre en Didier LASCOUX, un membre très attachant, tellement jovial, et que tout le monde appréciait.

Pour nous, c'était encore un jeune, vu notre 4^{ème} âge et cela nous attriste profondément.

Le Club



Photo prise le 28 mars 2007

Quoi de neuf à l'école de Baladou?

Cette année, l'école de Baladou accueille 23 élèves, du CP au CE2. Il y a 11 nouveaux élèves : 9 CP (Lorelei, Emma, Adrien, Julie, Coralyne, Lucie, Marion L., Florian et Julia) et 2 CE2 (Marion C. et Jason).

En tant que nouvelle maîtresse, je suis ravie de débiter ma carrière dans cette école. Je suis assistée dans les tâches administratives par Andrée, une nouvelle E.V.S. (emploi de vie scolaire) qui travaille à l'école tous les lundis et jeudis depuis la rentrée des vacances de Toussaint. Son travail consiste aussi à apporter une aide à la surveillance et l'encadrement des élèves.

Ce trimestre, quelques sorties ont été organisées avec l'école de Cuzance.

- Le 5 novembre, les enfants sont allés au cinéma de Souillac pour la projection de « La Belle et la Bête » de Jean Cocteau. Ce film a été très apprécié. La projection de deux autres films est prévue aux second et troisième trimestres (« U » de Grégoire Solotareff et Serge Elissalde puis « Robin des Bois » de Michael Curtiz et William Keighley).

- Le vendredi 28 novembre, les élèves ont rencontré les personnes âgées du club « Le Bouquet d'Argent » pendant toute une après-midi, au cours de laquelle ils ont pu assister à un spectacle de magie très étonnant, suivi d'un délicieux goûter. Ce fut aussi l'occasion de questionner les anciens sur le « patois » et son histoire dans la région. Cette rencontre a été très appréciée tant par les enfants que par les enseignantes.

Au second trimestre, des intervenants de l'ADDA 46 viendront plusieurs fois dans les deux écoles du regroupement pour enseigner aux enfants des chants et des danses du Quercy.

Au cours de cette même période, je réaliserai une initiation des élèves aux gestes de premiers secours.

Enfin, au troisième trimestre, les élèves de Cuzance et Baladou iront à la piscine de Souillac (s'il y a suffisamment de parents pour encadrer les élèves).

Virginie Vanstaen

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Bonjour,

Je suis la bibliothécaire, Danièle.

Chaque samedi, entre 11h et midi, je vous attends dans mon antre du savoir, mais aussi de la distraction ; car les livres nous aident à oublier nos ennuis, puis à nous apporter beaucoup de connaissances.

Les enfants de l'école de Baladou sont ravis de me rendre visite chaque lundi après-midi et de choisir un livre pour emporter à la maison, montrer à Papa et Maman qu'ils s'intéressent aux belles histoires ; puis ils écoutent avec beaucoup d'attention l'histoire que je leur lis et que nous commentons ensemble.

Venez nombreux, au pays du savoir et de l'imaginaire. Je suis à votre disposition.

Danièle Brugue.

BALADOU ANIMATION Téléthon 2008 à Baladou

C'est pour la 4ème édition à Baladou que nos habitués du Club Bouquet d'Argent et autres sont arrivés les bras chargés de pâtisseries diverses vers 14h à la salle des fêtes.

Malgré la pluie, une randonnée d'une heure s'est mise en marche accompagnée cette année par le poney et le cheval de Mr et Mme Lemoine mis gracieusement au service des enfants qui avaient osé braver le mauvais temps.

Dans l'après-midi, les visiteurs gourmands ont pu choisir à loisir parmi les très nombreuses pâtisseries présentées : choux à la crème, merveilles, canelés, gâteaux aux noix, gaufres, gâteaux au chocolat, tartes aux pommes.....

Le chamboule-tout a bien amusé les enfants présents, tandis que les plus grands faisaient un tour au Bric à Brac ou à la tombola.

Un peu plus tard, c'est le concours de soupes qui débuta et mit un peu d'animation: 11 potages et soupes diverses furent présentés et goûtés : velouté d'endives, potage de légumes variés, soupe de carottes-oranges, velouté de lentilles corail au cumin, soupe au gouda, velouté Dubarry... les trois premières ont reçu leur lot, et un diplôme du téléthon a été remis à chacune des participantes.

Toute l'équipe organisatrice se joint à moi pour remercier nos sponsors, la coopérative Val Causse, Valcadis Martel, le Clos St Sozy, Intermarché, la pharmacie Schuermans, Netto.

Un très grand merci aussi à toutes nos mamies pâtissières qui, chaque année, à cette occasion répondent présent dans un élan de générosité toujours plus important, merci aux dames de Baladou Gym qui ont eu une idée sympathique avec ce Bric à Brac de sacs à main.

Enfin, merci au nom de l'AFM à tous ceux qui ont permis cette manifestation. Cette année nous pourrons remettre à l'AFM un chèque de 536€ ainsi que 200€ de dons dans l'urne du Point Don.

Nous recommencerons l'an prochain car même si le montant est modeste le cœur y est, et c'est l'occasion de passer un agréable après midi.

Pour conclure, je vous souhaite à toutes et à tous une Bonne et Heureuse année 2009.

P. AZAM



Le concours de soupes



Pâtisseries et boissons chaudes



BALADOU GYM

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BALADOU

vous propose des cours de gymnastique s'adressant aux personnes qui, quel que soit leur âge, veulent garder ou retrouver la forme !


Christine, notre animatrice diplômée de la F.E.P.G.V, propose aux femmes et aux hommes deux formules :

un cours le mardi de 10 h 45 à 11 h 45 centré sur l'équilibre, la coordination des mouvements, le déverrouillage des articulations, le cardio training (alternance de musculation & d'exercices visant à faire monter les pulsations pour une dépense énergétique maximum dans un effort modéré), le Chi Quong, la randonnée nordique mais aussi la musculation, le steep

C'est le cours qui convient à toutes et à tous y compris à celles et ceux qui n'ont plus tout à fait 20 ans !



un cours le mardi de 20 h 30 à 21 h 30, durant lequel Christine propose à celles et ceux qui veulent évacuer leur stress et muscler leur corps un contenu centré sur les mêmes activités diversifiées que dans le cours du matin mais dans une version un peu plus tonique.

La « gym » c'est 

Sport, détente, amitié, venez nous rejoindre à la Salle des Fêtes de BALADOU

Les deux premiers cours vous sont offerts!

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

La Présidente : Josette CHAMBON

La Secrétaire : Laurence LEMESLE

La Trésorière : Esther MARTANO

Pour le cours en matinée : Danielle CARBON

L'Animatrice : Christine OLIVIER (diplômée toutes tranches d'âges)

Sur Internet :

05 65 37 12 22

05 65 41 09 83

06 10 47 71 57

05 65 37 36 67

05 65 37 70 93

baladou.gym@orange.fr

Pour mieux nous connaître, venez nombreuses et nombreux nous retrouver lors de notre

Banquet annuel qui se tiendra cette année le SAMEDI 14 MARS 2009 à la Salle des Fêtes de Baladou. Une information vous parviendra en temps utile.

Association des Parents d'Elèves des écoles de Baladou et Cuzance 46600 Baladou

L'année scolaire 2008-2009 est marquée par le changement de l'équipe pédagogique sur le regroupement. Mlle Virginie Vanstaen la nouvelle maîtresse d'école de Baladou intègre sa première année et nous pouvons l'encourager aussi bien pour ses fonctions pédagogiques que de directrice d'école.

La vie de l'association quant à elle s'oriente vers des animations ponctuelles et régulières qui nous permettent de financer tous les deux ans des sorties scolaires pour nos enfants, tels le loto, la participation à la fête de la truffe et au vide grenier de Cuzance.

Le bureau de l'association quant à lui a été en partie renouvelé, intégrant ainsi de nouveaux arrivants sur les communes du R.P.I.

Il est important de remercier tous les parents qui ont participé tant au niveau de l'organisation des manifestations que du fonctionnement de la cantine et de la vie de l'association au quotidien.

La saison estivale devrait faire apparaître une nouvelle activité qui avait été suspendue faute de parents disponibles, l'activité piscine à Souillac à compter du mois de Juin.

Un bon point de départ pour se mettre dans le bain des vacances !

Nous souhaitons également remercier les membres du conseil d'école pour leur participation à nos manifestations ainsi que le club des aînés pour son soutien matériel mais surtout dans les animations avec les enfants (contes et chants occitan).

Aide aux devoirs

La municipalité souhaite que s'instaure une "aide aux devoirs" pour les enfants qui restent à la garderie du soir et dont les parents seraient intéressés.

Nous avons déjà quelques candidatures spontanées, mais pour renforcer l'équipe et avoir ainsi une plus grande souplesse, un appel est lancé :

Que les bonnes volontés se manifestent à la mairie !

ETAT CIVIL 2008

Naissances

Aubin LESPINAS le 9 mars
Clément FALGÈRE le 12 juin
Andréas LAUGEROTTE le 28 octobre

Mariages

Géraldine WISHART et Jonathan MAWHINNEY le 30 août
Vanessa GAUCHER et Sébastien ANTHONET le 20 Septembre
Laetitia PAILLET et Francis VACHER le 20 septembre à St Julien de Lampon

Décès

Clémence BASCLE épouse CASTAGNE le 5 octobre dans sa 105^{ème} année
Thérèse DOLS épouse VERDOU le 28 décembre à 79 ans

LISTES ELECTORALES

Nombre d'inscrits au 29 février 2008 : 312

Au cours de cette année, il y a eu 3 radiations et 6 inscriptions, ce qui porte le nombre d'inscrits à 315,

Dont 157 électeurs et 158 électrices

Nombre d'inscrits de moins de 21 ans : 5 électeurs et 1 électrice

Nombre d'inscrits établis hors de France : 2 électeurs et 0 électrice

CHEMINS PEDESTRES

En marge du comité des fêtes un groupe s'est créé pour revaloriser les **chemins pédestres**, ce groupe est en marche... Il vient tout juste de commencer à repérer les tracés de la commune et envisage de les remettre en état, du moins une partie. Pour ce faire, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et quoi de plus agréable que de partir un dimanche, faucille et hache en main, pour redécouvrir les chemins que nos anciens avaient mis des siècles à construire.

Pour plus amples informations vous pouvez téléphoner soit à Béatrice au 05.65.37.45.66 aux heures de repas de préférence ,soit à Dominique au 06.42.92.08.45.

Toutes les personnes qui oeuvrent déjà pour cela vous remercient par avance pour votre collaboration.

CALENDRIER DES PROCHAINES FESTIVITES

Marquer dans vos agendas

Samedi 31 janvier : Soirée Accor Danse au profit de l'APE du Collège de Martel

Dimanche 1er février à 11 h : Pot d'accueil aux nouveaux baladins

Samedi 14 février : Soirée belote organisée par « Pomié en fête »

Dimanche 8 mars : Bouquet d'Argent : Assemblée générale

Samedi 14 mars : Baladou Gym : repas annuel

Dimanche 26 avril : Repas d'anniversaire pour les 30 ans du Bouquet d'Argent

Dimanche 14 Juin : Bouquet d'argent Fête des mères

20 et 21 juin : Fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes

20 et 21 juin : Voyage au Puy du Fou organisé par Baladou Animation

Dimanche 28 juin : Exposition de peinture et Vide grenier organisés par Baladou Animation

Samedi 15 août : Fête votive animée par le Comité des Fêtes

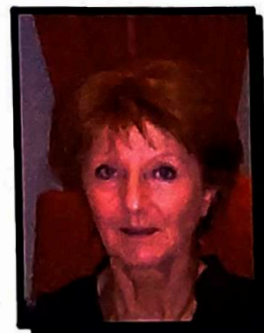
RECENSEMENT

Baladou, ayant moins de 10 000 habitants fait partie des communes qui sont recensées tous les cinq ans. Un recensement intermédiaire, en 2006 a montré une population de 404 habitants.

Il est important de connaître la population et ses particularités : âge, professions, transports utilisés, ainsi que les informations sur les logements. Ces renseignements qui restent anonymes (et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal) permettent de comprendre l'évolution de notre commune et d'ajuster les décisions pour répondre au mieux aux besoins de la population.

Le recensement se déroule du 15 janvier au 15 février

C'est Mme Solange Fernandez de Bazalgues qui effectue ce recensement. Elle a reçu une formation et est soumise au secret professionnel. Elle pourra vous présenter une carte tricolore avec sa photographie.



Merci de lui faire bon accueil et de participer au bon déroulement de cette enquête obligatoire.

Comité des fêtes

15 Août

Nous vous remercions d'être venus nombreux à la fête du 15 août. Malgré un soleil timide, les jeux ont plu aux petits comme aux grands (échasses, course en sac, chamboule-tout...).

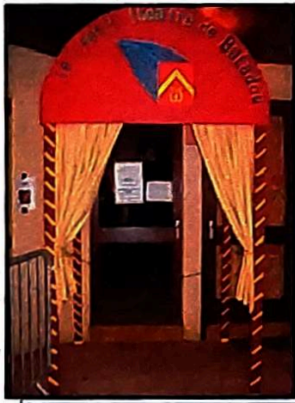
Beaucoup de participants au concours de pétanque ; félicitations aux gagnants.

La pesée du jambon a eu beaucoup de succès. Il fut remporté par Jean-François Laval qui l'a gentiment découpé et partagé à l'apéritif. Nous avons poursuivi la soirée par un repas chaleureux de 180 convives, suivi d'un bal animé par Michel Musique.



Théâtre

Le 15 novembre, après avoir dégusté un casse-croûte « tartiflette », réalisé par les adhérents, la troupe « La Frangipane », d'Aurillac s'est produite devant quelque 170 spectateurs. Fous rires et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Nous remercions toutes les personnes présentes aux diverses manifestations de l'année 2008. Nous espérons vous accueillir toujours aussi nombreux aux prochaines festivités comme le 17 janvier où de nombreux joueurs ont participé à une soirée conviviale.



*Le comité des fêtes
vous souhaite une
très bonne et heureuse
année 2009*

Informations : Sandra Bonnefon a été remplacée par Isabelle Delvert en tant que trésorière adjointe.

De plus, notre secrétaire Pascale Morin a démissionné. Vous serez le (ou la) bienvenu(e) pour lui succéder.

Chantal, Daisy, Isabelle.

UN PEU D'HISTOIRE

LES PREMIERS PAS DE NOTRE COMMUNE

BALADOU était dans le passé une section de la commune voisine de CREYSSE mais elle était néanmoins paroisse indépendante avec une église desservie par un « vicaire ».

C'est en 1835 que le Conseil Municipal de CREYSSE accepte les doléances des habitants de la section de BALADOU et demande à l'administration royale (c'était sous le règne de Louis Philippe) que Baladou soit érigée en commune. Raison invoquée : l'éloignement du chef-lieu communal. Cette demande ne sera acceptée que cinq années plus tard par ordonnance royale du 14 juin 1840 (cf l'Atlas Cadastral de 1840). Nos archives d'état-civil ne commencent qu'en 1843. Quant aux registres des délibérations qui retracent un peu mieux la vie et les événements marquants de la commune, il manque au premier registre 68 pages, ce qui représente vingt années, jusqu'en 1860 ! Pourquoi cette amputation, je ne le sais pas, mais je suppose que, vu l'état de ces registres, les pages se sont progressivement détachées et perdues. Je précise que ces registres, en très mauvais état ont été refaits l'année dernière afin de les préserver.

Nous n'avons donc aucune information écrite entre 1840 et 1860 ce qui est très regrettable.

Le premier maire de BALADOU a été Mr CHAMBON Joseph de La Garrigue.

Aux élections municipales du 26 Août 1860 sont élus :

- Mr CASTAGNIÉ	maire	Baladou
- Mr VIEILLESCAZE	Notaire	Baladou
- Mr CHAMBON	Joseph	La Garrigue
- Mr CASTAGNÉ	Joseph	La Garrigue
- Mr LADET	Jean-Baptiste	Pomié
- Mr CASSAGNADES	Médecin	Les Meynades
- Mr LASCOUX	Denis	La Garrigue
- Mr BASCLE	Jean	La Garrigue
- Mr VERDOU	Jean	Pomié
- Mr POUCH	Jean	Bazalgue
- Mr BOUYSSOU	Jean	(non renseigné)
- Mr RUARD	Pierre	Pomié

Le maire et l'adjoint sont désignés par le sous-préfet parmi les membres du conseil municipal.

C'est Mr Castagné, ancien maire qui a été à nouveau désigné et Mr Lascoux comme adjoint.

Il y avait à l'époque 12 conseillers et le conseil municipal était élu pour cinq ans.

La population de la commune était de 654 habitants.

L'on peut supposer que les premières années de la commune ont été très difficiles. Hormis l'église en très mauvais état et le presbytère, il n'y avait aucun bâtiment communal. Il a donc fallu installer la nouvelle commune chez des particuliers.

Une des premières délibérations que nous trouvons sur les registres est une « supplique » adressée au sous-préfet en ces termes : « Le Conseil Municipal se trouve dans l'obligation de restaurer l'église en ruine et nous n'avons aucun moyen pour le faire, nous vous demandons de porter cette « supplique » au pied du trône de Sa Majesté l'Empereur ». (C'était en 1861, Napoléon III était empereur des Français).

Il semblerait d'ailleurs que cette « supplique » ait été entendue car nous retrouvons les années suivantes, dans le budget communal, des « recettes extraordinaires pour la reconstruction de l'église ».

L'école des garçons avait été installée dans un bâtiment loué à Mr Castagné (qui était sans doute le maire en exercice), actuellement chez Mr René Pécheyran. Il reste encore quelques vestiges dans ce bâtiment, notamment l'inscription que l'on peut encore deviner : « Il est interdit de parler patois ». Le prix de la location était de 100 francs (je suppose que c'était le prix à l'année, la délibération ne le précise pas).

Ce n'est qu'en 1864 que l'école des filles a vu le jour officiellement. Dans sa séance du 8 mai 1864, « le Conseil Municipal reconnaissant l'utilité d'une école communale pour les filles demande la nomination au titre d'institutrice communale de Melle Marie Ruard dont on reconnaît tout le bien qu'elle a déjà opéré depuis plusieurs années et vote une rétribution de 100 francs ». Là encore, il n'est pas précisé si c'est au mois ou à l'année.

Ces derniers propos laissent supposer que cette école existait avant mais n'était ni reconnue, ni rémunérée. La délibération ne précise pas où était dispensé cet enseignement ni le nom du propriétaire qui avait loué à la commune, mais seulement du prix de la location : 20 francs (par an sans doute). Après avoir consulté plusieurs anciens de la commune, il semblerait que ce soit dans l'ancienne maison Devès, aujourd'hui démolie dans le haut du bourg, à droite en direction de Cuzance avant la route de Gaillard.

Nous retrouvons aussi sur tous les budgets après 1860 une somme de 20 francs pour location de la « maison commune » et du secrétariat. Mais où était cette maison commune ? (C'est ainsi que l'on appelait la mairie à l'époque). Je n'ai trouvé aucune trace écrite pour identifier le propriétaire.

Bien qu'il faille remettre les choses dans le contexte de l'époque, l'on peut supposer que la situation de la commune de Baladou n'était pas très brillante, surtout si on la compare avec les communes voisines.

L'on devine également de grosses difficultés budgétaires. En 1863, le secrétaire de mairie n'a pu être indemnisé que l'année suivante !!

Dans le budget communal, fonctionnement et investissement sont mélangés. Le seul investissement que l'on retrouve entre 1860 et 1865 est la reconstruction de l'église, dépense payée en partie par des dons, legs et subventions spécifiques (il n'est pas précisé leur provenance).

Les autres dépenses principales sont dans l'ordre : l'entretien des chemins vicinaux, le traitement des instituteurs, l'achat de médicaments pour les « indigents », les loyers, et l'on retrouve tous les ans une subvention à l'hôpital de Leyme pour pension d'aliéné ! Les recettes n'arrivent à couvrir ces dépenses qu'avec le concours des centimes additionnels voté tous les ans par le conseil pour l'équilibre financier du budget. Nous retrouvons néanmoins dans ces recettes, quelques aides pour l'entretien des chemins ainsi qu'une subvention pour l'instruction primaire et le « rétribution » scolaire (sans doute des aides pour les écoles et le traitement des instituteurs).

Il a fallu attendre les années 1870 et l'avènement de la 3^{ème} République pour que la commune puisse entreprendre la construction de la « maison commune » et de la « maison d'école », ainsi nommées à l'époque.

L'école des filles (notre école actuelle) a été construite quelques années plus tard.

A suivre.

Jean-Louis CLEDEL

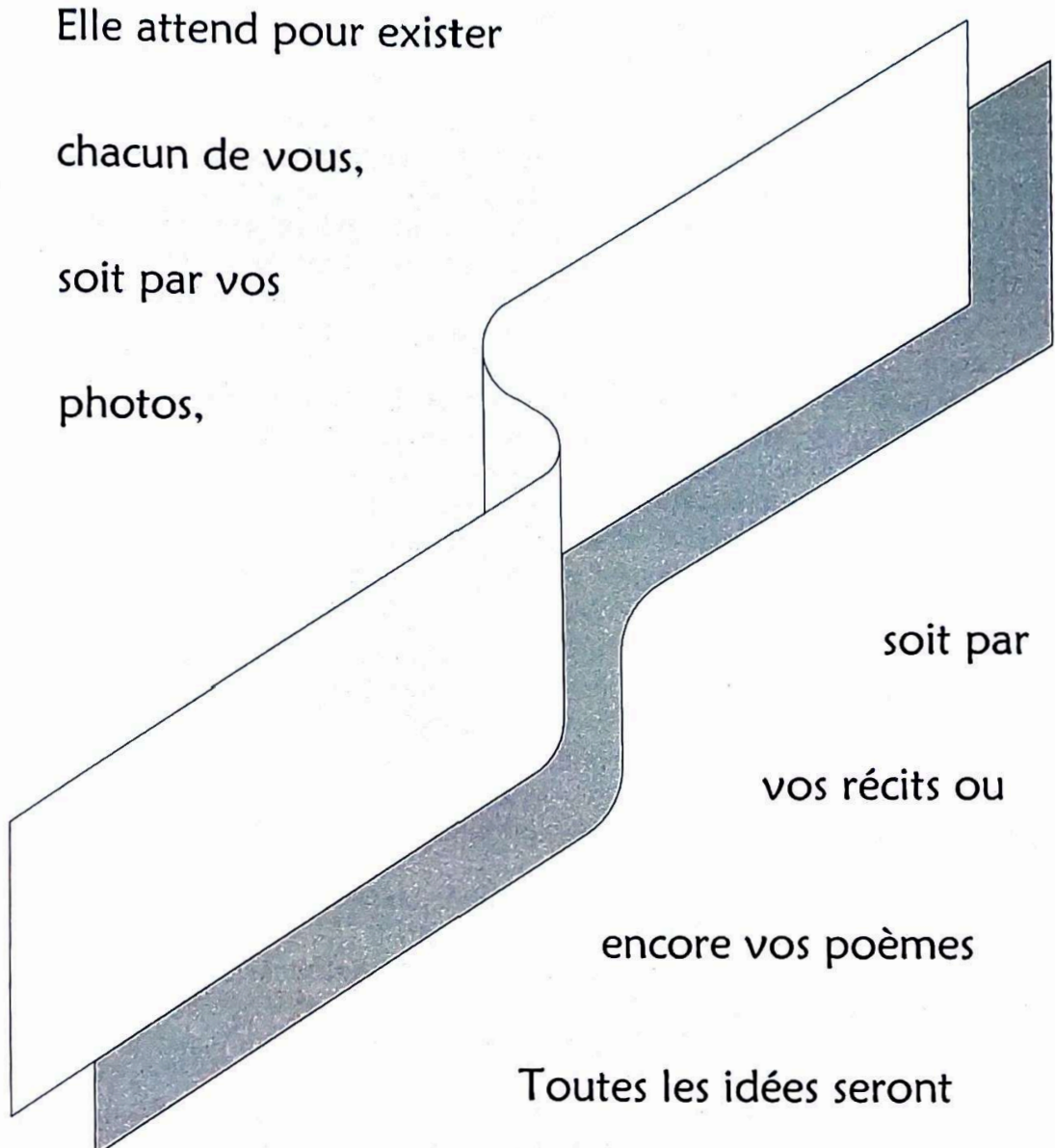
Cette page est vide.

Elle attend pour exister

chacun de vous,

soit par vos

photos,



soit par

vos récits ou

encore vos poèmes

Toutes les idées seront

bienvenues pour que cette

page ne reste pas blanche.

Didier LASCoux nous a quitté, terrassé par une cruelle maladie. Il venait d'avoir 72 ans.

Nous étions très nombreux mardi 16 décembre, pour l'accompagner à sa dernière demeure.

Issu d'une ancienne famille de la commune (Bazalgue), qui avait tenu un rôle important dans le passé, son grand-père Eloi LASCoux avait assumé la fonction de maire pendant près d'un demi-siècle et il avait également présidé la Fédération départementale des caisses locales de la Mutualité Agricole (actuellement Groupama).

Didier avait vendu son exploitation et sa maison il y a quelques années pour aller habiter à Lamothe-Timbergues près de Souillac. Mais ses racines et son cœur étaient restés à Baladou où il revenait souvent notamment à toutes les manifestations organisées dans la commune.

Membre très actif du club des aînés « Bouquet d'Argent », il était toujours là pour organiser et animer toutes les activités de cette association.

Depuis son départ de Baladou, il s'était également investi dans les œuvres sociales. C'est ainsi qu'il avait assumé un certain temps la présidence de l'ADMR de Souillac. Handicapé lui-même depuis son plus jeune âge, il représentait au plan local la Fédération des Handicapés (FNATH).

Didier était aussi un homme engagé politiquement, qui était resté fidèle dans la vie et jusque dans la mort à des engagements qu'il considérait comme essentiels. Les quelques mots prononcés au cimetière par son camarade du PCF ont été révélateurs d'une personnalité et d'une détermination qu'il avait tendance à nous cacher. Bien qu'il soit un militant convaincu, bien souvent il ne le montrait pas. Il était tellement respectueux des autres et il ne voulait « froisser » personne, ni par ses actes ni par ses paroles.

Didier était en quelque sorte un idéaliste : il espérait toujours un monde meilleur, plus égalitaire, plus fraternel et plus humain.

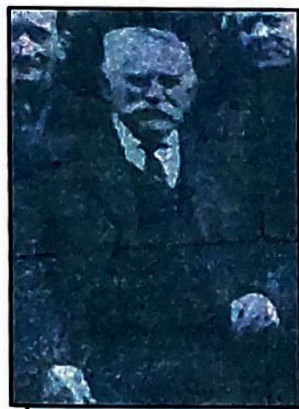
Nous garderons de lui le souvenir de sa gentillesse, de sa délicatesse ainsi que du courage dont il a fait preuve les derniers jours de sa vie.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille, à son épouse Danielle en l'assurant de toute la sympathie de notre commune.

Jean Louis Cleedel



Didier Lascoux



Eloi Lascoux

Labeurs d'antan

Dans la marmite chaude, la soupe bouillonnait,
Toute la nuit durant sur le feu pétillant
Le temps lui a donné une saveur ouatée.
Dans la soupière en grés, le pain de seigle attend.
Le béret sur la table, les assiettes fumantes,
Le vin doux de la treille qui coule dans les verres.
Sur le pas de la porte, la chienne est impatiente,
La radio diffuse des nouvelles de la guerre.

La tourte est coupée, le pâté de la ferme
S'étale mollement sur les tartines brunes.
Les bouteilles se vident, un placard se referme.
Le chien vient sous la table, sa queue tape ses flancs.
Sur le seuil de l'entrée, il allume sa pipe
Et d'un pas décidé il descend vers l'étable.
Les bœufs sont attachés; on tire le joug qui ripe
Sur le cou habitué, on dit des mots aimables.

Les roues de la charrette crissent sur le gravier
Du chemin poussiéreux qui mène juste au champ.
Le bouvier est devant, son aiguillon au pied,
Il siffle l'épagneul qui accourt pimpant.
C'est l'époque des moissons et des grandes chaleurs.
Le blé doré est mûr, arrosé de sueur.
Aux croisés des chemins un attelage rieur,
C'est le voisin qui vient aider au dur labeur.

Déjà parmi les gerbes des mains coupent la paille,
La faucille luisante tranche les tiges sèches.
Les épis empilés sont liés par la taille
Devenant des bouquets de soleil en flammèches.
Dans une large brèche qu'ont fait des bras puissants,
Une meule se forme avant d'être chargée.
Les charrettes portant ces fardeaux crépitants
Font une longue route pour être délivrées.

Devant la grange en pierre où le grenier à grains
Attend son beau trésor, la machine batteuse
Tourne depuis la veille ; déjà à mi-matin
Une poussière épaisse colle à la peau visqueuse.
Les sacs se remplissent, cinquante kilos à dos
Que l'on vide plus haut dans la torpeur des toits.
La paille est assemblée, mise à l'abri de l'eau
Elle deviendra litière, chaume de bon aloi.

La nuit est avancée quand la grande cuisine
S'emplit d'odeurs plaisantes, d'ombres démesurées.
Les tables en bois sont mises, le feu sent la résine,
Victuailles et liqueurs tachent les tabliers.
Les hommes du hameau ce soir font ripaille
Et durant le mois d'août chacun accueillera
Les voisins qui s'allient quand la tâche est de taille.
Le grain est à l'abri, bientôt il se moudra.

Devant la cheminée, les chiens dorment sans faim.
Les poulets embrochés bavent dans la saucière.
Par la fenêtre ouverte un grondement lointain
Fait naître un court silence, une pensée guerrière.
Mais la folie est loin de ce monde mutin.
Les bœufs soufflent en leur auge et s'apaisent enfin.
Sur le tas de fumier le coq prend ses aises,
Un dur labeur l'attend, bien avant la fournaise.

Jean-Luc Briat

La misère de l'eau et la peine des hommes en Quercy au début du siècle

La peine des hommes et des femmes était immense au siècle dernier et au début du nôtre. Parler d'eau sur le causse était parler d'or!

Pas de ruisseaux, pas de rivières en surface, quelques maigres sources intermittentes! La sécheresse était alors un désastre... Les riches fermaient leurs puits à clef. On peut voir, à ce jour, sur les margelles authentiques passées en d'autres mains, des pennes de fer rongées par la rouille des ans...

Des kilomètres étaient faits chaque jour, pieds nus, par des hommes, pour aller chercher de l'eau. Quelle servitude! C'est ainsi que Louis Lestrade allait à la Dordogne, à plus de cinq kilomètres, au pigeonnier de Gardaren, puiser une seille d'eau et la montait chez lui, toujours pieds nus... Un jour, l'homme s'entrave dans les effilochures de son vieux pantalon et tombe! Adieu l'eau! Il retrousse sa culotte et, pour la seconde fois, prend le chemin caillouteux qui mène à la vallée... Cela nous paraît énorme, incroyable et féodal! Les frères Fabre du Tourtal, allaient chercher l'eau dans une comporte (utilisée pour les vendanges) portée sur bâtons à bras à la source de Pradaye (propriété de Boutières) ou à celle de Fajolles (source communale) et faisaient plusieurs kilomètres avec, au bout des doigts, la comporte pleine... au moins quatre-vingt litres. Quelle masse dodelinaut au rythme des pas et tirait sur les poignées à les bleuir, à les briser?... Montvalent, Rocamadour, Meyrignac, des localités du Quercy blanc ont connu ces misères. Travail d'esclave, certes, et pourtant indispensable... Bonheur si la vallée est proche! On a dit, vers 1880, que l'eau saoulait les gars! Erreur! Les malheureux buvaient comme des bêtes et l'indigestion les terrassait momentanément, comme l'alcool terrasse le buveur! Des plateaux, on conduisait les boeufs à la Dordogne, tous les deux jours pour boire. Les pauvres bêtes s'enflaient, ne pouvaient remonter que très lentement et difficilement. Certains bovidés, gonflés à éclater, étaient incapables à gagner l'étable... Ah! Dante connaissait mal nos causses... Et le ruban blanc des moutons qui disparaissait dans la poussière grise du chemin ne s'enfonçait-il pas dans le courant pour boire, boire vite, au risque de disparaître...

J'ai dit que les hommes allaient à pied. Une paire de souliers coûtait cinq francs. Chaque journalier gagnait alors quotidiennement un sou ou deux sous. Il n'y a pas de quoi s'étonner si une paire de chaussures n'était pas usée dans la vie d'un homme! On mettait les souliers à l'entrée de l'église. En sortant on les enlevait ou on chaussait de grossières galoches en toute saison pour retourner chez soi. La misère était une habitude... Oui! Le malheur est que cette habitude appartenait toujours à la même catégorie d'individus. Des échos des anciens nous confirment qu'au château des Maynades, toujours à Baladou, les croquants qui travaillaient à la journée recevaient une noix (un coqual) et un morceau de pain avec de l'eau ou plus rarement de la piquette pour le repas de midi. Le soir, la journée remplie, ils devaient égréner le maïs, jusqu'à dix heures, dans un couloir non chauffé et s'en aller souper chez eux...

La construction des premières citernes fut une bénédiction pour les caussenards! Beaucoup hésitèrent longtemps par avarice, par routine, par manque d'argent... Pour les plus pauvres la misère continua longtemps encore. N'oublions pas que l'homme allant à la quête de l'eau, portait la seille pleine sur la tête comme les femmes et un seau à chaque main... Aujourd'hui encore, là où il n'y a pas d'adduction d'eau communale ou intercommunale (et certains écarts n'en bénéficient pas encore...) en dépit de quelques lacs et mares, on mène encore en période longuement sèche les bêtes boire à la Dordogne ou aux ruisseaux les plus proches et l'on remontait autrefois des tonneaux pleins d'eau sur des charrettes jusqu'à la ferme. Aujourd'hui, des camions livrent à domicile l'eau achetée à la commune. Bientôt il n'y aura plus un hameau sans eau et ce sera vraiment un progrès... Un incendie, au début du siècle, c'était terrible! Les réserves locales d'une eau saumâtre étaient épuisées en un clin d'oeil et il fallait alors laisser brûler granges, maisons et récoltes! N'oublions pas la peine des hommes, celle de nos aïeux... celle des hommes d'aujourd'hui dans d'autres domaines... C'est elle qu'il faut réduire partout! Si ce rappel du passé nous paraît appartenir à un folklore dépassé, voire ridicule pour certains, n'oublions pas qu'il s'agit d'un folklore vivant et douloureux, un folklore misérable... Rappelons-nous aussi que la misère asservit d'autres pays et que, en ce moment, des gens souffrent et que la peine des hommes est toujours là, harassante et sanglante, avec la menace constante d'une mort inutile...

Roger PECHEYRAND

Extrait de « Quercy Magazine » de novembre 1973

Le village de Pomié



Je suis un petit hameau de 60 âmes sédentaires et l'été une dizaine de personnes supplémentaires ouvrent les volets des maisons closes en dehors des vacances. Je suis enroulé autour d'une combe et les masures sont enracinées tout au long du chemin qui court d'un bout à l'autre et il s'est enrichi de nombreuses jeunes pousses qui colorent différemment le paysage. Mes habitants ont créé depuis 12ans une fête qui se déroule fin juin, début juillet. Au cours de cette réunion qui se clôture par un repas et des fois un joli feu de Saint Jean, les jeunes et les anciens, les sédentaires et les vacanciers s'unissent afin que la chaleur de l'amitié coule sur tout l'été qui va suivre. Ainsi il ne se passe pas un soir sans que l'un ou l'autre s'empoussièrent les souliers pour aller trinquer chez un de ses voisins égaillant les soirées de rires et de conciliabules qui s'émoussent au fil de la nuit sous le ciel étoilé qui me sert de couvre-lit. Je suis né il y a longtemps et les souvenirs qui emplissent chaque image qui forme mon panorama sont gravés dans chacun de ceux qui ont pris soin de moi. Je leur en suis reconnaissant et je sais que ceux qui sont ici aujourd'hui poursuivent avec la même volonté le travail commencé au premier jour de mon existence.

Voilà, j'essaierai au fil des mois de vous faire découvrir un peu plus ma vie, celle d'ici et celle d'antan.

Je vous souhaite une bonne et chaleureuse année.

POMIE EN FETES

Il existe au sein de ce village une association qui s'appelle "Pomié en fêtes". Elle a pour vocation d'organiser un repas qui réunit tous les habitants du village et leur famille ou amis. Ce repas se déroule maintenant depuis une douzaine d'année et reste égal à lui même depuis ses débuts.

Pomié en fêtes a aussi organisé des intervillages dont le but était de réunir un maximum de jeunes de la commune afin de pérenniser une bonne entente et au fil des manifestations cette réunion c'est agrandie jusqu'à voir la participation d'équipes de villages voisins.

Pour l'instant, ces jeux sont en sommeil, mais nous réfléchissons au déroulement de futures joutes au sein de notre hameau.

En attendant, l'association organisera **un concours de belote le 14 février** à la salle des fêtes de Baladou à 20h30 et ce concours sera suivi d'un petit repas de l'amitié. Nous espérons que tous ceux qui s'adonnent à ce jeu viendront passer une soirée en notre compagnie.

L'association est régie par le régime de la loi 1901, elle a un bureau et vit grâce aux gens de Pomié, nous les en remercions.

Tous se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année.

Le village de Pomié a vu partir fin décembre Thérèse Verdou.

Mme Verdou était une personne qui tenait sa place au sein de la vie de Pomié.

Chacun peut témoigner de sa gentillesse et tous se souviennent de son amicale présence quand elle passait dans les chemins de notre hameau, toujours un bonjour ou un petit mot pour tous.

Nous avons apprécié son aptitude à nous aider dans les travaux de coutures tant au théâtre de la Troupe Baladine que pour les déguisements de nos jeux.

Tous garderont aussi en mémoire le souvenir d'une personne agréable et gentille.

Nous exprimons ici, notre amitié à Hubert et à ses enfants et petits enfants.



Le Village de Pomié

14 – 18 : IN MEMORIAM

1915

Cette deuxième année de guerre va prendre la vie, comme en 1914, de six fils de Baladou.

Fin août 14, les armées alliées se replient sur la ligne Somme-Verdun. Le 4 septembre c'est la contre-offensive sur la Marne ordonnée par Joffre. Le 14 novembre débute la guerre des tranchées. *«La plupart des attaques s'achèvent le 24 décembre, sans grand succès. Ce n'est qu'en Champagne, où les soldats français ont avancé modérément, au prix de pertes humaines importantes, que les combats se poursuivent tout l'hiver. La première bataille de Champagne continue en 1915(*)»...*

Le 1^{er} classe **Joseph Chambon**, du 131^e régiment d'Infanterie Territoriale (**), 7^e compagnie, est «tué à l'ennemi» le 5 janvier 1915, à 10 heures du matin, dans les tranchées de la cote 133 au nord-est de Jonchery-sur-Suippe (***), frappé par un obus allemand. La nouvelle arrive le 20 mai à Baladou, où il était né le 30 novembre 1879 au village de Pomié.

Zaphidain Durand, cultivateur, né à La Queygue en 1891, est tué le 12 mars 1915 à Perthes-les-Hurlus, village au nom improbable tristement célèbre pour ses effroyables combats de tranchées. Ce n'est que le 26 septembre 1920, suite à la demande du ministère de la guerre, que son décès pourra être transcrit dans les registres de notre commune. Son régiment, le 20^e d'infanterie, du 17^e corps et de la 33^e division, qui en temps de paix tenait garnison à Marmande et Montauban, s'était illustré, le 20 décembre précédent dans deux attaques malheureusement sans résultats, puis, trois jours plus tard, avait participé à la conquête des «Tranchées Brunnes».

Le 9 avril, à 20 heures, c'est un gars du 220^e-la réserve du 20^e – qui meurt au Champ d'Honneur à Lacroix-sur-Meuse, dans la Meuse. Il s'appelle **Léon Estay**. Il est né à Rocamadour en 1881 et il y est, selon les autorités militaires, domicilié au moment de sa mort. Il laisse une veuve qui se déclare cultivatrice à Chapelonne, en 1928, au moment du mariage, à Baladou, de leur fille née à La Pradelle (Creyse) en 1911.

Paul Verdier, le fils de l'ancien instituteur de Baladou, orphelin de père depuis l'âge de trois ans, né comme Joseph Chambon en 1879, décède de ses blessures à Suippes (Marne), dans le même coin que son camarade, le matin du 25 août à l'ambulance 1/22. Vu son âge, 36 ans, il avait été rappelé dans un régiment de réserve, le 247^e régiment d'infanterie, émanation du 47^e, basé à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Le 8 septembre est doublement funeste. **Joseph Grandou**, de Gaillard, pas même 20 ans, **Ludovic Delvert**, 27 ans moins deux jours, de Tenchou, meurent en Argonne, près de Sainte-Ménéhould, à une douzaine de kilomètres l'un de l'autre. Joseph Grandou, tombe à La Harazée, commune de Vienne-le-Château (Marne) où l'on se battra tout au long de la guerre. Il appartenait au 14^e régiment d'infanterie tenant garnison à Toulouse. Ce vieux régiment, créé en 1776, avait été commandé par Bugeaud, l'homme à la casquette. Dissous maintenant, son drapeau portait l'inscription «Champagne 1915». Sa devise était «Brave».

Pendant ce temps, aux Islettes (Meuse), Pierre Ludovic Delvert, de la 7^e compagnie du 82^e d'infanterie, succombe de ses blessures entre les mains des infirmiers de l'ambulance 14. Il est 8 heures du matin. Au début de la guerre, le 82^e RI qui fait partie de la 17^e brigade, 9^e division, 5^e corps d'armée, 3^e armée, avait quitté Montargis et Troyes pour se mettre en position de défense en avant de St-Mihiel puis de Verdun. Le premier contact avec l'ennemi, consistant en une pluie d'obus, même français, avait eu lieu le 23 août 14 à Ornes. Après il avait fallu tenter d'empêcher l'adversaire de franchir la Meuse. Le 22 septembre, l'historiographe du journal de marche du régiment écrivait «les hommes et les gradés

apprennent à faire la guerre. Ils s'aguerrissent réellement». Et puis y avait eu l'Argonne avec ses combats violents, baïonnettes contre mitrailleuses, la vie dans les tranchées boueuses, les gaz, les pertes humaines énormes. Dans un rapport, le général commandant la 3^e armée l'a écrit : «*Cette lutte en Argonne est terrifiante parce qu'elle ne cesse jamais, ni le jour, ni la nuit*». A partir du 15 juillet 1915, ce secteur d'Argonne devient purement défensif, l'ennemi manifestant une activité moindre. Jusqu'en novembre, on ne signale que deux attaques d'une certaine importance. Le 8 septembre, le communiqué allemand annonçait, sur le secteur Marie-Thérèse, la «conquête» d'un front de 3 km sur une profondeur de 3 à 500 m. Cette opération a coûté, côté français, 49 officiers et 2460 hommes hors de combat.

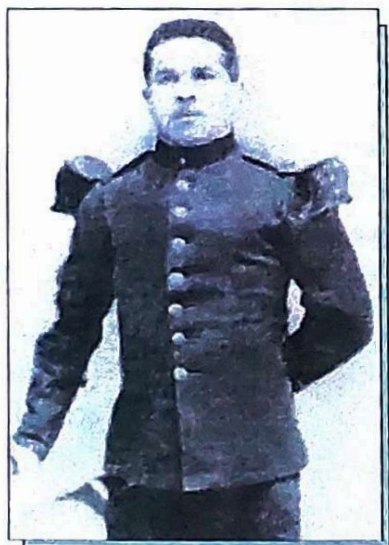
Trois ans vont encore être nécessaires pour faire cesser toute cette boucherie.

Lionel Griset

(*) Cf le site internet «[fr.wikipedia.org/wiki/Première bataille de Champagne](http://fr.wikipedia.org/wiki/Première_bataille_de_Champagne)»

(**) Ce régiment de territoriaux, parti de Cahors, dans la 17^e région militaire, ne faisait pas partie du 17^e corps, c'est pourtant avec les 12^e et 17^e corps d'armées qu'il combatta entre St-Hilaire-le-Grand et Perthes-les-Hurlus (Marne).

(***) A Jonchery-sur-Suippe (Marne), au sud-est de Reims, existe une nécropole de 26120 m² créé en 1915, lors de la bataille de Champagne. 7910 soldats français, initialement enterrés à Jonchery, Cuperly, Baux, Bussy-le-Château, Perthes, Tahure, Souain, Suippes, Sommepey, Mesnil, Ste-Marie-à-Py, y sont inhumés.



Zaphidain Durand

(crédit photo Colette Gay)



Joseph Grandou

(crédit photo Georges Grandou)



CHARTE de « NOUVELLE INSTALLATION » sur le territoire de la COMMUNE de BALADOU

La présente charte a pour but de sensibiliser les nouveaux « arrivants » sur le territoire de la Commune de BALADOU au fait que cette Commune du nord du Lot est à vocation essentiellement rurale.

De ce fait, les dits « nouveaux arrivants » en acceptent les conséquences résultant directement de cette vocation, à savoir : les cris et odeurs des animaux, domestiques ou d'élevage, le passage sur les parties publiques autorisées du territoire communal (voies, routes, chemins, places, etc...) des tracteurs, engins agricoles ou de toute autre nature, de même que le survol de la Commune par des avions ou engins volants, commerciaux ou privés, avec ou sans moteur, cette liste n'étant pas exhaustive

De plus, l'église disposant d'un clocher et donc de cloches, ces dernières sonnent et, à l'école, les enfants peuvent parfois être bruyants en étant à l'extérieur.

Enfin, sur le site du Tourtal, un terrain de moto-cross existe et son utilisation par les propriétaires est réglementée (2 dimanches par mois, voir arrêté préfectoral en Mairie)

Nous avons élaboré cette « Charte » pour informer les nouveaux habitants des réalités de la vie d'une commune rurale, mais nous sommes bien sûr très heureux d'accueillir les nouveaux venus à Baladou.

Merci de nous faire part de vos réactions, vos interrogations.. Pour cette charte, mais aussi pour toutes nos actions.

Nous vous rappelons que vous avez à votre disposition à la mairie un registre de doléances qui vous est ouvert.

TRI SÉLECTIF

« Bon travail, élève appliqué mais peut mieux faire, continuer les efforts ». Voilà comment pourrait être notée notre commune en matière de tri sélectif.

En effet, le tri s'est amélioré au niveau communal et cantonal. C'est bien, cela veut dire : mieux trier, moins payer. À l'heure où les formules vont bon train (et ne sont pas toujours efficaces) comme « travailler plus pour gagner plus, la nôtre serait « trier plus pour payer moins » ! Je vous encourage donc toutes et tous à bien faire attention. Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à mettre vos déchets dans le bac marron. Un mauvais tri augmente le pourcentage de refus et par ce fait la facture.

Quelques rappels :

*Pas de polystyrène,
Pas de vêtements, chaussures,
Pas de déchets végétaux,
Pas de plastique dur.*

Pensez au personnel qui travaille sur le centre de tri ; il n'est pas très agréable pour eux de trouver des sacs de feuilles mortes, des cadavres d'animaux, des objets lourds...

Pensons à nos enfants et petits enfants pour laisser une planète propre, qui en a bien besoin.



Tapis roulant de triage



Plastiques et cartons recyclés

Jean Philippe Pageot

Horaires de la déchetterie de Martel

Tel : 05 65 27 19 42

La déchetterie est ouverte au public :

MARDI	de 14h à 18h
MERCREDI	de 14h à 18h
JEUDI	de 9h à 12h
VENDREDI	de 14h à 18h

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le samedi matin de 11h à 12h, salle Bramel.

Une deuxième ouverture serait possible dans la semaine ; contacter Mme Brugue.

Modification de la date des conseils municipaux

A partir du mois de février, les réunions auront lieu chaque troisième mercredi du mois à 20h30

Mairie

Tel : 05 65 37 30 68

Fax : 05 65 37 44 01

mairie-de-baladon@alsatis.net

Ouverture au public :

Mardi de 14h à 18h

Samedi de 8h à 12h

Secrétaire de Mairie : Mme Elyane Goursat

PERSONNEL MUNICIPAL

Madame Elyane GOURSAT	Secrétaire
Madame Monique LEYMARIE	Agent des services techniques responsable de la cantine et de la garderie
Monsieur François MEUNIER	Adjoint technique territorial chargé de l'entretien et du ramassage scolaire.
Monsieur Michel MONGALVY	Ouvrier de la voirie.